



Doha, le 07 février 2017

## Procédure d'orientation après la seconde

Madame, Monsieur, Responsables des élèves de seconde,

La procédure d'orientation pour le choix de la poursuite de scolarité de votre enfant en classe de seconde se déroule en deux phases distinctes :

- Au second trimestre, il vous est demandé de formuler des intentions provisoires d'orientation, qui seront étudiées au conseil de classe et feront l'objet d'un avis provisoire.
- Au troisième trimestre, il vous sera demandé de formuler des choix définitifs, et le conseil de classe vous proposera une orientation.
  - En cas d'accord avec la proposition du conseil de classe, celle-ci devient une décision d'orientation
  - En cas de désaccord avec cette proposition, vous serez reçu en entretien avec le proviseur ou le proviseur adjoint qui prendra une décision d'orientation
    - En cas d'accord avec cette décision, celle-ci deviendra une décision d'orientation définitive.
    - En cas de désaccord, vous aurez la possibilité de solliciter un appel qui sera étudié lors d'une Commission d'appel. Celle-ci formulera une décision d'orientation définitive.

La seconde générale et technologique permet principalement de poursuivre dans l'un des baccalauréat généraux (L, ES et S), représentés au lycée Bonaparte, et dans un baccalauréat technologique (notamment la filière STMG représentée au lycée Voltaire à Doha).

Vous pourrez retrouver sur notre site web, dans la rubrique secondaire / orientation, les informations sur les différentes filières.

**TRES IMPORTANT** : En cas de départ prévisionnel en France, quelle que soit l'orientation choisie, je vous prie de vous rapprocher rapidement de Madame Latik ou de moi-même, car en plus de la procédure d'orientation précisée ci-dessus, **il est obligatoire de participer à la procédure d'affectation informatisée pour obtenir une place dans un établissement.**

Nous sommes à votre disposition pour toute précision.

Bien cordialement,

Sonia LATIK  
Personnel Ressource  
Information et Orientation

Brice PACK  
Proviseur Adjoint